

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 08 juillet 2021 à 20H00, sous la présidence de Monsieur Didier BERNE.

APPROBATION COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu du Conseil Municipal du 20/05/2021 est adopté à l'unanimité.

DOSSIERS D'URBANISME EN COURS :

Déclaration d'intention d'aliéner	CHRISTOPHE Germaine (terrain) – GRIFFON Noëlle (maison) – BOUCHARLAT René (maison)
Déclarations préalables accordées ou tacites	VERSANNE Franck : isolation par l'extérieur ISOWATT pour le compte de JOURJON Juliette : panneaux photovoltaïques CONFORT SOLUTION pour le compte de FAYARD Olivier : panneaux photovoltaïques
Déclarations préalables en cours	MORILLON Xavier : création, modification d'ouverture et panneaux photovoltaïques
Permis accordés ou tacites	PINEYE Florian : garage JAY Stéphanie : maison individuelle COMBETTE Gilles et Pascale : maison individuelle BERNARD Thomas : garage/carport LUMINET Thomas et FOURNERIE Carine : maison individuelle DUPERRAY Luc et BUCHLER Amandine : maison individuelle
Permis en cours	TERRAILLON Thierry et Géraldine : maison individuelle VERMARE Muriel : maison individuelle CHRISTOPHE Liliane : surélévation en ossature bois
Permis refusé	NICOLAS Pierre Antoine : abri non fermé

LANCEMENT ETUDE « SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET EAUX PLUVIALES

Monsieur le Maire rappelle qu'un schéma directeur d'assainissement collectif et d'eaux pluviales a été réalisé en 1999. Chaque commune a l'obligation de le mettre à jour tous les 10 ans.

Ainsi, il est nécessaire d'entreprendre une étude visant à l'élaboration d'un nouveau schéma directeur d'assainissement et d'eaux pluviales sur la Commune.

Ce dernier aura pour but :

- d'effectuer un état des lieux du système d'assainissement collectif de la Commune pour l'ensemble de son réseau, de la station du Creux et des lagunes situées à Bourbonneau.
- de préconiser un programme de travaux prioritaires et non prioritaires
- de projeter une extension du zonage d'assainissement collectif
- d'élaborer un plan de recollement général du réseau d'assainissement collectif de la Commune
- d'analyser le réseau d'eaux pluviales

L'élaboration de cette étude est susceptible de bénéficier d'une aide financière de la part de l'Agence de l'eau Loire Bretagne (50 %) et du Département de la Loire (30 %).

Le Conseil approuve le lancement de l'étude pour l'élaboration du schéma directeur et sollicite les aides financières.

AVENANT CONTRAT MAITRISE D'ŒUVRE CABINET REALITES

Monsieur le Maire rappelle que par décision du Maire du 22/09/2020, la maîtrise d'œuvre pour le projet "requalification des rues St Pierre/la Quintaine/St Roch, rue des Liseurs, rue des Canuts – Programme 2021-2023" a été confié au bureau d'études REALITES urbanisme et aménagement.

Le marché de maîtrise d'œuvre s'élevait à 41.400 € HT (49.860 € TTC).

Monsieur Sylvain SERVY, adjoint en charge de la Voirie, présente l'avenant n° 1 à ce marché, ayant pour objet l'intégration des évolutions de programmes liées au diagnostic et au calage de l'avant-projet.

Le montant de l'avenant n° 1 s'élève à 12.000 € HT, ce qui porte le marché de maîtrise d'œuvre à 53.400 € HT (64.080 € TTC).

Le Conseil approuve l'avenant n°1 d'un montant de 12 000 € HT.

ATTRIBUTION DE SUBVENTION DU SOU DES ECOLES

L'association du Sou des Écoles souhaite organiser une nouvelle conférence sur le thème « Être parent, du bonheur à l'épuisement ». Elle sollicite pour ce faire, le concours financier de la collectivité. Le Conseil décide d'allouer une subvention de 200 €.

CCFE : MODIFICATIONS ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2021

La CLECT, réunie le 16 juin, a validé la modification des attributions de 2021 afin de prendre en compte la participation des communes aux aides COVID « petites entreprises » du deuxième confinement de novembre 2020.

Cette aide prenant la forme d'une subvention forfaitaire de 1.000 € par demandeur, est financée à hauteur de 800 € par la CCFE et 200 € par la commune d'implantation du commerce.

Trois commerces de Rozier ont sollicité cette aide Covid auprès de la CCFE – les attributions de compensation seront en conséquence diminuées de la somme de 600 € en 2021 (1 200 € au total avec la première aide COVID).

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT AU TITRE DE LA SAISON CULTURELLE – SPECTACLE POUR L'INAUGURATION DE LA BIBLIOTHEQUE

Dans le cadre des travaux d'agrandissement de la Bibliothèque, une inauguration sera organisée du samedi 23 octobre 2021 au vendredi 29 octobre 2021.

Le samedi 23 octobre aura lieu une visite des locaux, des expositions, spectacles de marionnettes. La journée sera clôturée par un verre de l'amitié et un goûter pour les enfants.

Durant la semaine, un concours de dessin sera proposé aux enfants. Chaque enfant pourra déposer son dessin à la Bibliothèque. A la fin de la semaine, le gagnant sera promu.

Pour marquer la fin de l'inauguration, la Compagnie Tout un Truc contera les aventures de « Petite Mésange », le vendredi 29 octobre à la salle de l'Amicale Laïque.

Au titre de la saison culturelle départementale « de villes... en villages », le Conseil sollicite une subvention, à hauteur de 250 €, auprès du Département pour aider à financer le spectacle.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE SUR BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil approuve une décision modificative budgétaire de type ouverture de crédits sur le budget principal (+ 1.800 € aussi bien en dépenses qu'en recettes).

Objet : étude faisabilité démolition ancienne usine Deyme – régularisation d'écriture

RENOUVELLEMENT CONVENTION AFR SUR MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL POUR ACCUEIL DES ELEVES A L'ECOLE

Comme l'année dernière, les enseignants accueilleront les élèves directement dans leur classe et non plus dans la cour de l'école. L'AFR (Association Familles Rurales), assurera l'accueil et la surveillance des enfants dans la cour de l'école, de 8H20 à 8H30.

Le Conseil approuve le renouvellement de la convention à intervenir avec l'association ayant pour objet de définir les modalités pratiques et financières de cette prestation de service

MODIFICATION DES REGLEMENTS SALLES AMICALE LAIQUE ET COMMUNALE

Suite à des nuisances sonores, la question de la modification des règlements des salles de l'Amicale Laïque et Communale est soulevée.

Après débat, le Conseil opte pour le maintien des règlements des salles de l'Amicale Laïque et Communale, par 9 voix pour, 1 abstention, 1 voix pour le dépôt de plainte, 4 voix pour la mise en place d'une caution spécifique.

COMPTE RENDU DIVERSES COMMISSIONS ET POINTS DIVERS

Commission CME (Conseil Municipal Enfants) :

L'élection du nouveau conseil municipal Enfants sera organisée en octobre 2021.

Commission Communication :

Le prochain bulletin est en cours de réflexion. Le courrier aux associations pour l'envoi de leurs articles sera transmis en septembre.

Commission Sport :

AG du foot : nombreuses participations de enfants pendant les entraînements

Changement éducateur salarié : Pierre Portailier

Bilan financier positif

Projet : Améliorer les installations

Agrandissement du terrain de football de Pouilly les Feurs

Commission Ecole - AFR :

Prévision Rentrée 2021-2022 : 138 élèves

Travaux pendant les vacances scolaires :

- changement d'éclairage en led cantine, salle d'évolution et bibliothèque

- réfection des peintures

- remplacement de la fontaine par un lavabo

2 nouveaux abris vélos vont être installés, subventionnés à 60 % par l'intermédiaire de la CCFE.

Retour positif sur le respect du protocole sanitaire par les enfants

Plantation de jachère au stade de foot et à la MAPA

Achats de jeux, plastifieuse, enceinte et casques audio financés par la coopérative scolaire

Subvention accordée par le Ministère de l'Éducation nationale de 1 500 € pour l'achat de livres

Lancement du centre de loisir le 08 juillet 2021

Centre présent uniquement à l'école

Commission Culture :

Réunion Bibliothèque le 15 septembre prochain avec l'ensemble des bénévoles.

Commission CCAS :

Les courriers aux personnes de plus de 70 ans ont été transmis pour le choix du colis ou du repas.

Une préparation de commande de fuel est en cours. Livraison prévue fin juillet.

Commission Eau-Assainissement :

Station le Creux : enregistreur à changer

Commission Fleurissement :

L'entreprise Callades et Murets de Jean-Marc BELLET a terminé le mur en pierre du massif de la Croix.

Nouvel aménagement prévu au mois de septembre sur la route de Feurs

Divers :Travaux :

Les travaux de réfection du mur de gabions sont terminés.

Un béton désactivé sera effectué le long du mur de gabions jusqu'au rond point.

Sentier Botanique

3 passerelles ont été construites par les élus

Balisage à revoir

GRP Terre de Tisseurs en Forez

Mise en place de la signalétique

La séance est levée à 22h29